



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

apprentissage

Question écrite n° 123582

Texte de la question

Mme Marylise Lebranchu attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur la nécessité d'associer davantage l'artisanat à la préparation des propositions qui doivent être étudiées dans un prochain G20 concernant l'emploi des jeunes. Une communication du président de la Commission européenne est attendue d'ici la fin de l'année sur le sujet. Elle souhaite notamment connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre pour favoriser la convergence entre la France et l'Allemagne en matière de formation professionnelle et d'apprentissage des jeunes dans les entreprises de l'artisanat.

Données clés

Auteur : [Mme Marylise Lebranchu](#)

Circonscription : Finistère (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123582

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12702

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)